

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20221003-002

du 03 octobre 2022

n°002

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

PRESENTS (20) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, Mme LANDREAU, M.AURIAULT, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS (3) : M. DROIN donne pouvoir à M. ABELIN
Mme MARQUES NAULEAU donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. MEUNIER donne pouvoir à Mme LAVRARD

EXCUSES (3) : M. BOISSON, Mme GODET, M. CIBERT

Nom du secrétaire de séance : Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de Grand Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire. En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°12 du 5/09/2022 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexés,

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLE

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20221003-002

du 03 octobre 2022

n°002

page 2/2

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés et les grades de catégorie A de la filière sociale à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à temps complet.
- 2 postes dans le cadre d'emplois des techniciens temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise et le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.
- 2 postes dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs et le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 1 poste dans le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet.

Transformation :

- 1 poste dans le grade d'attaché et le grade de conseiller des APS à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet.

Nouvel emploi:

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés et le cadre d'emploi des ingénieurs à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUUD

ANNEXE détaillant les grades et missions des postes – GC 3/10/22

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) Suite à une disponibilité, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de chargé(e) de coopération territoriale et de coordination des Maisons de quartier rattaché à la Direction du Développement social et citoyen **dans le cadre d'emplois des attachés et les grades de catégorie A de la filière sociale à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-2) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de professeur de chant au sein du CRD rattaché à la Direction de la Culture **dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique à temps complet**.

Le poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-3) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de conducteur(rice) d'opération au sein du service conduite de conception et d'opération rattaché à la Direction Qualité de la construction **dans le cadre d'emplois des techniciens temps complet**. Le poste sur le grade de technicien à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-4) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste **d'économiste de la construction** au sein du service conduite de conception et d'opération rattaché à la Direction Qualité de la construction **dans le cadre d'emplois des techniciens temps complet**. Le poste sur le grade de technicien à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-5) En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste **de projeteur conducteur VRD** au sein du service Bureau d'études - VRD rattaché à la Direction Vivre l'espace public **dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise et le cadre d'emplois des techniciens à temps complet**. Le poste sur le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-6) Suite à un détachement de longue durée, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire paie carrière absence au sein du service gestion de personnel rattaché à la Direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-7) En raison d'une disponibilité, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de gestionnaire paie carrière absence au sein du service gestion de personnel rattaché à la Direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-8) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'assistant(e) du service Entreprises rattaché à la Direction du Développement économique **dans le cadre d'emplois des rédacteurs et le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-9) Suite à une disponibilité, il est proposé d'ouvrir le remplacement du poste de responsable du service web, applicatifs et cartographie rattaché à la Direction de la Transformation Numérique **au grade de technicien principal de 1ère classe à temps complet**. Le poste sur le grade d'ingénieur principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

2- La transformation de certains postes :

2-1) Afin de mutualiser les missions d'animations sportives en lien avec l'équipement le 4 et les actions menées en direction d'un public jeunesse et la responsabilité de l'équipement du 4, il est proposé de faire évoluer un poste de responsable de l'animation sportive rattaché à la Direction des sports vers des missions de responsable du service animations sportives et de l'équipement le 4 **dans le grade d'attaché et le grade de conseiller des APS à temps complet**.

Le poste sur le grade de rédacteur à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

2-2) Pour répondre à l'évolution des demandes d'enseignement artistique des usagers du CRD, il est proposé de transformer un poste d'enseignant de violon dans le grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet **dans le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet**, à raison de 16 heures (16/20ème). Le poste créé précédemment dans le grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (16/20ème) sera supprimé suite à l'avis du comité technique.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

3- Nouvel emploi :

3-1) Afin d'assurer des missions d'administration et de pilotage du SIGF finances, il est proposé de créer un poste de chargé(e) de mission SIGF au sein de la Direction des finances **dans le cadre d'emplois des attachés et le cadre d'emploi des ingénieurs à temps complet**.

3-2) Afin d'assurer des missions d'édition et de fabrication de support de communication, il est proposé de créer un poste d'assistant(e) éditorial et fabrication rattaché à la Direction de la communication et du marketing territorial **dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet**.

3-3) Afin d'assurer des missions de gestion d'INCOVAR, il est proposé de créer un poste de gestionnaire du temps de travail /INCOVAR au sein du service gestion de personnel rattaché à la Direction des ressources humaines **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**.

Effectifs pourvus au 6/09/2022

GRADES	POSTES CREES « ouverts » au 3/10/2022			POSTES POURVUS					
	total	TC	TNC	TOTAL	STATUT				
				TC	TNC	CONTRACTUELS			
						TC	TNC	TC	TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE	258	248	10	181	144	6	31	0	
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1				
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0				
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	4	4	0	4	2		2		
Directeur	4	4	0	0	0				
Administrateur Général	2	2	0	0	0				
Administrateur Hors Classe	2	2	0	0	0				
Administrateur	2	2	0	0	0				
Attaché hors classe	7	7	0	2	2			0	
Attaché principal	16	16	0	11	9			2	
Attaché	51	51	0	41	18			23	
Rédacteur principal de 1ère classe	12	12	0	7	7				
Rédacteur principal de 2ème classe	12	12	0	9	9				
Rédacteur	22	22	0	19	15			4	
Adjoint administratif principal de 1e cl	42	41	1	21	21				
Adjoint administratif principal de 2e cl	50	46	4	40	38			2	
Adjoint administratif	30	25	5	26	22			4	
FILIERE TECHNIQUE	264	256	8	194	169	3	22	0	
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0				
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0				
Ingénieur Hors Classe	3	3	0	0	0				
Ingénieur Principal	14	13	1	7	7		0	0	
Ingénieur	10	10	0	6	2			4	
Technicien principal 1e cl	21	21	0	16	14			2	
Technicien principal 2e cl	12	12	0	7	3			4	
Technicien	22	22	0	17	5			12	
Agent de maîtrise principal	12	12	0	9	9				
Agent de maîtrise	15	15	0	9	9				
Adjoint technique principal 1e cl	42	42	0	23	23				
Adjoint technique principal 2e cl	58	54	4	49	47			2	
Adjoint technique	53	50	3	51	50			1	
FILIERE CULTURELLE	144	109	35	95	71	11	11	2	
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1				
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1				
Attaché principal de conservation du patrimoine	3	3	0	2	2				
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	4	2			2	
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0				
Bibliothécaire	2	2	0	1	1				
Assistant conservation P&B principal 1e cl	10	10	0	6	6				
Assistant conservation P&B principal 2e cl	9	8	1	6	6			0	
Assistant conservation P&B	9	9	0	6	4			2	
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	6	6				
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	6	6				
Adjoint du patrimoine	11	9	2	11	9			2	
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0				
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1				
Professeur E.A hors cl	7	7	0	5	5				
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	4			1	
Assistant E.A Principal 1ère cl	25	16	9	20	15			5	
Assistant E.A Principal 2ème cl	25	8	17	13	2			3	
Assistant E.A	6	2	4	0	0			0	
FILIERE SPORTIVE	34	33	1	23	17	0	6	0	
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0	0				
Conseiller des APS principal 2e cl	1	1	0	0	0				
Conseiller APS	3	3	0	2	2				
Éducateur des APS principal 1e cl	11	10	1	9	9				
Éducateur des APS principal 2e cl	5	5	0	2	2				
Éducateur des APS	11	11	0	10	4			6	
Opérateur APS principal	1	1	0	0	0				
Opérateur APS	1	1	0	0	0				
FILIERE MEDICO-SOCIALE	18	13	5	6	4	0	2	0	
Médecin de prévention Hors classe	1	0	1	1				1	
Médecin de prévention contractuel	1	1	0	0					
Médecin 2ème classe	1	1	0	0				0	
Infirmier en soin généraux Hors classe	1	0	1	0					
Infirmier en soin généraux classe normale	2	1	1	1	1				
Psychologue Hors classe	1	0	1	0					
Psychologue	2	1	1	1				1	
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0				
Educateur de jeunes enfants	2	2	0	1	1				
Conseiller socio-éducatif	1	1	0	0					
Assistant socio-éducatif principal 1ere classe	1	1	0	0	0				
Assistant socio-éducatif principal 2ème classe	1	1	0	0	0				
Assistant socio-éducatif	3	3	0	2	2				
FILIERE ANIMATION	21	20	1	9	8	0	1	0	
Animateur principal 1e cl	3	3	0	0	0				
Animateur principal 2e cl	5	5	0	3	3				
Animateur	6	6	0	4	3			1	
Adjoint d'animation principal de 2e cl	4	4	0	2	2			0	
Adjoint d'animation	3	2	1	0	0				
EMPLOI SPECIFIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	
Directeur École arts plastiques	0	0	0	0					
EMPLOIS DE CABINET	3	3	0	2	0	0	2	0	
Directeur	1	1	0	1				1	
Collaborateur	2	2	0	1				1	
TOTAL GENERAL	742	682	60	510	413	20	75	2	
Charges de développement de l'outil de gestion INCOVAR - Contrat de projet grade adjoint administratif - 3 ans	1	1		1					

Technicien de Voirie – Contrat de projet – 3 ans	1	1	0				
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet grade attaché – 5 ans	1	1	1				
Economiste de flux – Contrat de projet grade technicien – 2 ans	1	1	1				
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet grade adjoint technique ou d'animation – 2 ans	4	4	3				
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1	1				
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1	1				
Chargé TRIBIO – contrat de projet de 3 ans – cadre emploi technicien	1	1	0				
Apprenti numérique cartographie	1	1	1				
Apprenti numérique équipements	1	1	1				
Apprenti économie sociale solidaire	1	1	1				
Apprenti technologie réseaux et télécommunications	1	1	1				